

Groupement CHB  
Rue des Grosses Pierres, 55  
4052 Beaufays  
[groupelementchb@gmail.com](mailto:groupelementchb@gmail.com)  
0496 951409

Liège, le 10 janvier 2019

Madame la Conseillère communale,  
Monsieur le Conseiller communal,

Concerne : **Plan Urbain de Mobilité de l'agglomération de Liège (PUM)** -  
liaison autoroutière entre Cerexhe-Heuseux et Beaufays(CHB) – *Position du  
Groupement CHB*

D'ici quelques semaines, vous serez invité dans votre commune à vous prononcer sur le **Plan Urbain de Mobilité de l'agglomération de Liège (PUM)**.

Le Groupement CHB, un mouvement citoyen opposé au projet de liaison autoroutière entre Cerexhe-Heuseux et Beaufays(CHB), vous appelle avec insistance à **vous abstenir de valider le PUM tant que la liaison CHB n'en aura pas été retirée.**

En effet, l'enquête publique, clôturée le 7 janvier 2019, a révélé une **large opposition au projet de liaison CHB**. En tant que citoyens, nous voulons saisir l'occasion de nous adresser directement à vous, élus communaux.

**Le PUM est un document prometteur**, en phase avec l'urgence d'une mobilité durable et de la lutte contre le réchauffement climatique.

Cependant, **l'incohérence et le manque d'ambition** de certains projets par rapport aux défis climatiques et sociétaux **nous préoccupe vivement.**

**Nous souhaitons nous en entretenir avec vous le plus rapidement possible.**

Depuis 35 ans, le Groupement CHB s'oppose au projet de liaison CHB, aujourd'hui dépassé et inapproprié.

La liaison CHB risque de s'avérer très dommageable pour Liège et sa périphérie, et de pénaliser les ambitions de la Wallonie en matière de lutte contre le changement climatique.

Or, en lisant le PUM au-delà de sa brochure explicative, vous constaterez par vous-même que le projet de liaison CHB en constitue une condition sine qua non !

**La liaison CHB est en contradiction profonde avec les objectifs durables avancés par ailleurs par le PUM :**

- vouloir déplacer le flux automobile vers la périphérie n'est pas une option efficace pour relever les défis de la ville de Liège en termes de mobilité; **le trafic qui encombre Liège est essentiellement local.**
- le PUM reconnaît la nécessité de stopper la **périurbanisation**. Une nouvelle liaison autoroutière donnerait au contraire **un nouveau coup de fouet** à celle-ci ! Nous avons entendu dire que des mesures seraient prises pour éviter la périurbanisation. Le PUM est muet sur ce point. Par ailleurs, on peut se demander si les communes concernées par la liaison CHB accepteraient de renoncer aux retombées économiques induites, en périphérie, par une nouvelle urbanisation résidentielle et commerciale que favorise la liaison CHB et ses nombreuses sorties autoroutières (6 sur un parcours de 12 km).
- La liaison CHB est également porteuse de **menaces écologiques** (traversée d'une zone naturelle protégée), **sociales** (appauvrissement de Liège, non-mixité sociale), en termes de **mobilité** (faible impact sur le trafic de transit, peu de report du trafic du centre de Liège, gain de temps dérisoire pour le trafic local, accentuation de l'utilisation de la voiture).

**Bref, aucun objectif du PUM ne justifie l'adoption du projet CHB.**

**Au cas où il serait adopté tel quel, c'est-à-dire en incluant la liaison CHB, le PUM validerait un recul par rapport à ses propres objectifs - et ceux de la Wallonie.**

De plus, l'investissement nécessaire pour réaliser la liaison CHB (estimé à 500 millions d'euros en 2007!) pourrait être alloué à la réalisation d'une politique de mobilité nettement plus ambitieuse et respectueuse des enjeux contemporains

Vous l'avez compris : le vote que vous serez appelé à exprimer au sujet du PUM pèsera profondément et durablement sur l'évolution de l'agglomération liégeoise: soit la poursuite d'une politique périmée du tout-à-l'auto et de la destruction des poumons verts, soit sursaut de conscience ouvrant la voie à un avenir vivable.

**Nous, citoyens de vos communes, vous demandons, élus communaux, de vous abstenir de valider le PUM tant que la liaison CHB n'aura pas été retirée du document.**

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie d'agréer l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Groupement CHB,  
Laurence Falisse